



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Activation vigilance météo orange « canicule » en Meurthe-et-Moselle

Nancy, le 18/07/2022

Météo France vient de placer le département de Meurthe-et-Moselle en vigilance orange « canicule » à compter de ce lundi 18 juillet à 16h00 jusqu'au mercredi 20 juillet à 7h00 au plus tôt, en raison des fortes chaleurs qui devraient se poursuivre durant plusieurs jours, avec des températures s'élevant entre 37° et 39°, voire localement plus de 40°.

Les services opérationnels de l'État et les maires du département ont été alertés pour mettre en œuvre les mesures de surveillance nécessaires sur le terrain.

La préfecture souhaite rappeler, notamment aux personnes fragiles, les quelques conseils clés utiles en cas de fortes chaleurs :

Recommandations vigilance orange canicule

- Portez une attention particulière aux personnes fragiles et/ou isolées.
- En cas de malaise ou de trouble du comportement, appelez un médecin.
- Fermez volets et fenêtres pendant la journée et aérez la nuit.
- Rendez-vous dans un endroit frais ou climatisé 2 à 3 heures par jour (cinéma, magasins...).
- Buvez régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif, et mangez normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h00-21h00).
- Limitez vos activités physiques.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (brumisateur, douche...).

→ *Rappel des signes d'alerte de déshydratation chez la personne âgée :*

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer.
- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions.
- Nausées, vomissements, diarrhée, soif.
- Crampes musculaires.
- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C).
- Agitation nocturne inhabituelle.

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



[@prefet54](https://www.facebook.com/prefet54)



[@prefet54](https://twitter.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.instagram.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.linkedin.com/company/prefet54)

- **Les nourrissons et les jeunes enfants** s'exposent aussi au risque de la déshydratation car ils transpirent beaucoup pour maintenir leur corps à la bonne température. Pour y remédier, ils doivent **boire abondamment surtout de l'eau** et **rester le moins possible exposés à la chaleur**. **Les nourrissons et les jeunes enfants ne doivent jamais être laissés en plein soleil ni être laissés seuls dans un véhicule.**
- **Les adultes** (et notamment les **personnes travaillant en extérieur**) sont également concernés par les risques liés à la déshydratation. Ils doivent boire abondamment de l'eau ou **des boissons non alcoolisées** et **rester le moins possible exposés à la chaleur**. Il convient également d'éviter les efforts physiques intenses et de préserver l'intérieur de sa maison de la chaleur.

Pour plus de renseignements, consultez :

- site des solidarités et de la santé <https://solidarites-sante.gouv.fr/>
- site de l'ARS Grand Est <https://www.grand-est.ars.sante.fr/>
- site de Météo France www.meteofrance.com
- site de la préfecture www.meurthe-et-moselle.gouv.fr

Plus d'infos sur le plan national canicule :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>

Contacts presse :

Jean-François TRITZ : 03.83.34.26.09 / 06.13.56.09.28

Sébastien MARC : 03.83.34.26.17 / 06.48.03.45.90

Maëlis RYBARCZYK : 03.83.34.26.76 / 06.76.63.67.29

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



[@prefet54](https://www.facebook.com/prefet54)



[@prefet54](https://twitter.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.instagram.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.linkedin.com/company/prefet54)